

12

Elaboration d'une charte paysagère et écologique pour les constructions implantées en zones d'activités (éclairage, respect des couloirs migratoires, etc.)

- Retenue
- Non retenue
- Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 07/02/2013

Par : service environnement

Thème

Qualité de vie et lien social

Axe

Une « ville à la campagne » pour des habitants soucieux de leur cadre de vie

Objectif

Favoriser une meilleure intégration des nouvelles constructions dans l'environnement.

### Fiche signalétique

Actions liées :	
Délai :	Long terme
Début :	01/07/2013
Fin :	30/06/2018
Proposée par :	les citoyens
Cibles :	Artisans et Industriels
Pilote interne :	Responsable environnement
Techniciens :	Chargée de mission Natura 2000
Pilote externe :	ACCM / GCP /DDTM/Associations/ADESM
Elu référent :	Elus délégués
Services concernés :	Pôle Aménagement
Partenaires financiers :	

### Observations

Lors de l'instruction des Permis de Construire et/ou des dossiers ICPE, des préconisations sont données en terme d'éclairage pour limiter la pollution lumineuse (économie d'énergie par la même occasion) et pour le respect des espaces verts, voire des zones tampons.

### Résultats attendus

Bonne intégration paysagère et architecturale

### Avancement global

En cours, dans les temps

### Description détaillée

Pour maintenir un cadre de vie plus respectueux de l'environnement, la commune et l'ACCM mènent une réflexion sur un aménagement architectural, paysager et écologique des zones d'activités qui sera une démarche engagée des industriels.

En ce sens, ACCM a déjà engagé une telle démarche pour la zone de Cabrau. Pour les zones industrielles Ecopole et Bois de Leuze, les aménagements seront étudiés dans le cadre de leur extension.

De plus, la commune, l'ACCM, le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) et les industriels du pourtour de la Baisse de Raillon "travaillent" en coopération pour diminuer la pollution lumineuse de cette zone et pour la création d'espaces verts sur ces sites industriels et les voies communales.

### Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables**

### Indicateurs associés

Etat d'avancement des projets

### Budget global (en TTC)

A définir

Fonctionnement